



CLUB SUISSE DE MONACO

CONVOCAATION

Cher membres,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre Assemblée Générale Ordinaire aura lieu cette année

le mercredi 2 avril 2008 à 18h30 à l'Automobile Club de Monaco

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Election des scrutateurs**
- 3. Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 03.04.07**
(exemplaire disponible sur notre site Internet : www.club-suisse.asso.mc)
- 4. Rapport annuel du Président**
- 5. Compte-rendu financier du Trésorier**
- 6. Rapport des Commissaires aux comptes**
- 7. Proposition Cotisation 2008:**
Ordinaire €100.-- et Couple €150.--
- 8. Nominations statutaires**
- 9. Information « Suisse de l'étranger »**
- 10. Divers**

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit être composée de la moitié au moins des membres adhérant au Club Suisse. Afin d'atteindre le quorum, votre présence est indispensable. Si toutefois, vous ne pouviez pas assister à l'Assemblée Générale, vous pouvez nous retourner le « Bon de pouvoir » en faveur d'un membre de votre choix.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un apéritif offert par notre Association. Puis nous organisons un dîner au restaurant de l'Automobile Club de Monaco auquel pourront participer tous les membres ainsi que les sympathisants.

Menu proposé:

Entrée : Salade de riquette, saumon fumé et crevettes papillon
Plat : Carré d'agneau rôti et ses garnitures
Dessert : Le nougat glacé et son croustillant au chocolat
Les vins : Château Sables Peytraud 2006 et Château Les Graves de Barrau 2005

NB: Veste et cravate obligatoires

Philippe Ragaz, Président



CLUB SUISSE DE MONACO

Inscription et Bon de Pouvoir

Inscrivez-vous au plus tard le 31 mars 2008 en renvoyant le talon-réponse ci-joint à :

M. Philippe Ragaz, EFG Villa Les Aigles, 15 Avenue d'Ostende, 98000 Monaco.

•

Inscription

Je participerai uniquement à l'Assemblée Générale du 2 avril 2008 et à l'apéritif

Nom, prénom

Je participerai à l'Assemblée Générale du 2 avril 2008 et au dîner

Nom, prénom.....

Prix tout compris: **€ 80.-- par personne**

Ci-joint ma participation de €....., par chèque établi à l'ordre du Club Suisse de Monaco.

•

Information importante :

Seuls les membres actifs à savoir les Suisses, résident à Monaco ou communes avoisinantes ont le droit de vote.

Bon de Pouvoir

Nom, prénom.....

donne pouvoir à

M., Mme, Mlle.....

de le représenter à l'Assemblée Générale du 2 avril 2008.

Monaco, le.....

Signature.....